

PASCALE LALÈRE

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 28 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien.

Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession.

Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

Prestation de serment le 25 janvier 1989

Ancienne Secrétaire de la Conférence du Barreau de Paris (1993)

Ancienne membre du Conseil de l'Ordre élue avec Bernard FAU (2018-2020) et notamment :

- Secrétaire du service économique et social
- Responsable des élections ordinales

Membre du CNB (2021-2023)

- Vice-Présidente de la Commission des Textes
- Membre de la Commission Formation
- Co-organisatrice des États généraux du droit de la famille et du patrimoine



Cabinet LALÈRE CHOU

10 rue Alfred Roll- 75017 Paris

Tél : 01 85 08 13 60

Mob : 06 88 33 14 52

plalere@lalere-avocats.fr